



ACTE DE CONCESSION FUNÉRAIRE

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière : Ancien Cimetière

Carré : 1

Allée : 16

Concession n° 129

Vu la demande de Monsieur PRAT Maurice domicilié 16 avenue Charles de Gaulle 69780 MIONS, souhaitant renouveler une concession au nom du titulaire initial : Madame ARCELLI née QUINTANA Anna, domiciliée route de Saint-Priest 69960 CORBAS

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale, une concession d'une superficie de largeur 1 mètre, longueur 2,50 mètre et profondeur 1,50 mètre minimum, pour une durée de 30 ans, du 6 juin 2019 au juin 6 juin 2049.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 200 €, versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance n° du

Fait à Corbas, en 3 exemplaires
Le 22 mai 2019

Signature
Le concessionnaire

Signature
Le Maire,
Jean-Claude TALBOT